



POLITIQUE ENVIRONNEMENTAL DE L'ENTREPRISE TRANSPORT JP ROLLIN

L'entreprise qui est engagée dans une démarche volontaire SQAS, développe une politique environnementale, une des valeurs importantes de la société. Un responsable QSE est nommément désigné.

Le respect de l'environnement est aujourd'hui une nécessité et doit faire partie intégrante de la vie de l'entreprise.

L'entreprise a signé initialement la charte CO₂, dans laquelle nous nous sommes engagés à trouver des solutions pour réduire nos émissions et donc réduire le principal impact de notre activité sur l'environnement en agissant sur divers facteurs :

- Flotte récente et équipements et solutions technologiques reconnues (Protection de l'environnement avec la norme EURO 6 ; système de géolocalisation avec scoring d'éco-conduite pour sensibiliser nos conducteurs),
- Dispositif de suivi des consommations de carburant,
- Suivi du taux de remplissage et diminuer nos km à vide
- Suivi du temps ralenti moteur
- Responsabilisation des conducteurs et formation à l'éco-conduite (en plan d'actions) avec un suivi et un affichage mensuel.
- Formation et sensibilisation des collaborateurs à une conduite plus rationnelle (impact sur l'environnement et sur la consommation de carburant)

L'entreprise souhaite poursuivre ses efforts et s'est engagée de façon volontaire dans le label CO₂, indicateur de performance de notre société. En parallèle, la démarche SQAS sensibilise le personnel afin de pouvoir maîtriser et améliorer les impacts que peut avoir notre activité sur l'environnement.

- Mesure du carburant consommé par catégorie de transport/ activités
- Consommation en tonne/km

L'entreprise mentionne sur la facturation correspondant à chaque ordre de transport, les émissions de GES engendrées par le transport. Elle répond ainsi à la réglementation en vigueur et sensibilise le client à l'impact sur l'environnement.

L'entreprise s'engage de façon volontaire aussi à revoir ses consommations d'énergie dans le cadre de la transition énergétique:

- Optimisation des flux et tri des déchets et revalorisation (dangereux, DIB, DU, film plastiques...)
- Mise en place d'une station de lavage par la récupération des eaux de pluie pour optimiser de façon rationnelle l'usage de l'eau.
- Sensibilisation du personnel à l'impact du plastique, en cas de perte dans l'environnement et ainsi éviter et/ou limiter la diffusion.
- Développer la digitalisation pour diminuer notre consommation de papiers et donc diminuer les déchets de papier, notamment avec un projet de mise en place de la e-CMR.
- Suivi des consommations d'électricité et mise en place d'un plan d'action pour diminuer nos consommations

L'entreprise met tout en œuvre pour intégrer toutes ces valeurs dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE), notamment d'un point de vue environnementale

L'entreprise s'est également engagée auprès de la communauté du CoqVert.

La valeur environnementale fait l'objet d'un plan d'actions pour atteindre nos objectifs. Nous demandons également à tous nos collaborateurs de participer activement à cette politique et de contribuer à son amélioration permanente.

Etabli à Guéreins, le 26/03/2024

Les co-gérants :

Jean-Philippe ROLLIN

Eddy FILIPPI